



RAPPORT ANNUEL 2019  
LIBRARYCO INC.

# LIBRARYCO INC.

## RAPPORT DE GESTION

31 DÉCEMBRE 2019

### Résultats de fonctionnement

Les résultats de l'exercice révèlent un excédent de revenu de 299 000 \$ sur les charges comparativement à un excédent de 64 000 \$ sur les revenus en 2018. Le budget de 2019 prévoyait l'utilisation de 151 000 \$ du solde des fonds du Fonds d'administration générale pour financer les dépenses.

L'excédent de revenus sur les charges pour l'exercice a augmenté le solde du Fonds d'administration générale, lequel s'est établi à 508 000 \$, et le solde du Fonds de réserve est demeuré stable à 500 000 \$.

L'excédent de revenus sur les charges est principalement attribuable aux fonds de réserve non dépensés de 300 000 \$, dédiés à la transition de LibraryCo inc. (LibraryCo) à RRRJ inc.

À la fin de 2019, une nouvelle structure régissant la prestation des services de bibliothèque et de renseignements juridiques aux titulaires de permis de l'Ontario a été approuvée par le Barreau de l'Ontario (le Barreau), la Fédération des associations du Barreau de l'Ontario (FABO) et la *Toronto Lawyers Association* (TLA). LibraryCo inc. sera renommée RRRJ inc. (Réseau de renseignements et de ressources juridiques). RRRJ inc. sera doté d'un conseil d'administration indépendant possédant une expertise particulière qui assurera la modernisation de la prestation de renseignements juridiques et de services de bibliothèque.

Les charges les plus substantielles de LibraryCo, soit les subventions aux bibliothèques de comtés, étaient conformes au budget et ont augmenté depuis 2018.

### État des produits et des charges – produits

Le Barreau a versé une subvention d'un montant total de 8,1 M\$ (7,9 M\$ en 2018).

### État des produits et des charges – charges

Le Barreau n'a pas facturé de charges liées aux services d'administration en 2019 (305 000 \$ en 2018).

Les charges liées aux services et produits électroniques, s'élevant à 353 000 \$, ont augmenté légèrement par rapport à 2018.

Les subventions aux bibliothèques de droit de comtés et de districts de 6,9 M\$ (6,8 M\$ en 2018) sont ventilées par comté dans les notes annexes des états financiers et comprennent les subventions annuelles approuvées dans le cadre du processus budgétaire ainsi que les subventions pour besoins spéciaux. Tous les comtés ont reçu des subventions accrues en 2019.

### Bilan et état de l'évolution des soldes de fonds

Le Fonds d'administration générale comprend la prestation, la gestion et l'administration des services de bibliothèque. Le solde du Fonds d'administration générale est passé de 299 000 \$ à 508 000 \$ en raison de l'excédent des revenus sur les charges. Le budget de LibraryCo inc. pour 2020 prévoit d'utiliser 89 000 \$ du solde de ce fonds pour financer ses opérations.

Le Fonds de réserve a un solde inchangé de 500 000 \$. Conformément à la politique du conseil d'administration, il comprend une composante générale de 200 000 \$, une composante d'immobilisations et de besoins spéciaux de 150 000 \$, et une composante de dotation de personnel et d'indemnités de fin d'emploi de 150 000 \$.

## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Au conseil d'administration de LibraryCo inc.

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LibraryCo inc. (l'« organisme ») au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2019 ;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
- les notes complémentaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*  
*PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2*  
*Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou s'il n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

---

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de ce processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 28 avril 2020

# LIBRARYCO INC.

## BILAN

En dollars

Au 31 décembre

	2019	2018
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	1 009 725	676 471
Débiteurs	25 355	26 703
Charges payées d'avance	31 604	30 414
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 066 684</b>	<b>733 588</b>
<b>Passif, capital-actions et soldes de fonds</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 6)	58 487	24 890
<b>Total du passif</b>	<b>58 487</b>	<b>24 890</b>
<b>Capital-actions et soldes de fonds</b>		
Capital-actions (notes 1 et 5)	200	200
Fonds d'administration générale (note 2)	507 997	208 498
Fonds de réserve (note 2)	500 000	500 000
<b>Total du capital-actions et des soldes de fonds</b>	<b>1 008 197</b>	<b>708 698</b>
<b>Total du passif, du capital-actions et des soldes de fonds</b>	<b>1 066 684</b>	<b>733 588</b>

Évènement postérieur (note 9)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# LIBRARYCO INC.

## ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

En dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
<b>Produits</b>		
Subvention du Barreau de l'Ontario (note 6)	8 057 936	7 899 937
Produit d'intérêts	18 219	12 790
<b>Total des produits</b>	<b>8 076 155</b>	<b>7 912 727</b>
<b>Charges</b>		
<b>Siège social/administration</b>		
Administration	–	305 000
Honoraires professionnels	24 201	76 881
Autres (note 7)	13 891	13 529
<b>Total des charges liées au siège social et à l'administration</b>	<b>38 092</b>	<b>395 410</b>
<b>Bibliothèques de droit – achats centralisés</b>		
Services et produits électroniques	352 668	342 390
Avantages sociaux collectifs	338 052	333 427
Autres (note 8)	103 593	110 293
<b>Total des bibliothèques de droit – achats centralisés</b>	<b>794 313</b>	<b>786 110</b>
Bibliothèques de droit de comtés et de districts – subventions (note 10)	6 944 251	6 794 792
<b>Total des charges des bibliothèques de droit de comtés et de districts</b>	<b>7 738 564</b>	<b>7 580 902</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7 776 656</b>	<b>7 976 312</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice</b>	<b>299 499</b>	<b>(63 585)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# LIBRARYCo INC.

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

En dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

		2019		2018
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Total	Total
Soldes en début d'exercice	208 498	500 000	<b>708 498</b>	772 083
Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice	299 499	–	<b>299 499</b>	(63 585)
<b>Soldes en fin d'exercice</b>	<b>507 997</b>	<b>500 000</b>	<b>1 007 997</b>	708 498

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# LIBRARYCO INC.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
<b>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités suivantes :</b>		
<b>Excédent des revenus sur les charges (charges sur les revenus) pour l'exercice</b>	<b>299 499</b>	<b>(63 585)</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	1 348	15 319
Charges payées d'avance	(1 190)	1
Créditeurs et charges à payer	33 597	2 591
<b>Trésorerie provenant des (affectée aux) activités de fonctionnement</b>	<b>333 254</b>	<b>(45 674)</b>
<b>Activités de placement</b>		
Placements à court terme	–	403 167
<b>Rentrées nettes de trésorerie pendant l'exercice</b>	<b>333 254</b>	<b>357 493</b>
Trésorerie en début d'exercice	676 471	318 978
<b>Trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>1 009 725</b>	<b>676 471</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

### 1. GÉNÉRALITÉS

LibraryCo inc. (l'organisme) a été créé dans le but de mettre au point des politiques, des procédures, des directives et des normes pour la prestation des services des bibliothèques de droit de comtés et la communication de renseignements d'ordre juridique en Ontario, ainsi que pour l'administration des fonds provenant du Barreau de l'Ontario (le Barreau).

À la fin de 2019, une nouvelle structure régissant la prestation des services de bibliothèque et de renseignements juridiques aux avocats et parajuristes de l'Ontario a été approuvée par le Barreau, la Fédération des associations du Barreau de l'Ontario (FABO) et la *Toronto Lawyers Association* (TLA). Le RRRJ inc. (Réseau de renseignements et de ressources juridiques) remplacera l'organisation pour gérer les 48 bibliothèques de droit dans la province en 2020.

L'organisme a deux catégories d'actions : les actions ordinaires et les actions spéciales. Le Barreau détient la totalité des 100 actions ordinaires en circulation. Sur les 100 actions spéciales en circulation, 25 sont détenues par la TLA et 75 par la FABO. Le Barreau peut nommer jusqu'à quatre administrateurs, la FABO peut en nommer jusqu'à trois et la TLA peut en nommer un.

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt provincial ou fédéral sur le revenu.

En vertu d'un accord de services administratifs, le Barreau assume les fonctions administratives de l'organisme. Aucuns frais n'ont été facturés dans l'exercice en cours.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### *Mode de présentation*

Les états financiers ont été préparés conformément

aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les NCOSBL) comme il est énoncé dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

*Fonds d'administration générale et Fonds de réserve*  
L'organisme suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale représente les activités de prestation de services, de gestion et d'administration des bibliothèques. Le Fonds de réserve vise à améliorer les flux de trésorerie de l'organisme et sert de fonds pour éventualités. Conformément à une résolution du conseil d'administration, le Fonds de réserve sera constitué d'un montant minimal de 500 000 \$, dont une tranche de 200 000 \$ est destinée à des fins générales, une tranche de 150 000 \$ aux immobilisations et aux besoins spéciaux et une tranche de 150 000 \$ à la dotation en personnel et aux indemnités de départ ; si l'inscription d'une dépense porte le solde du Fonds à moins de 500 000 \$, le Fonds doit être réapprovisionné au cours de l'exercice suivant.

#### *Trésorerie*

La trésorerie représente les montants déposés à l'établissement financier de l'organisme.

#### *Constatation des produits*

Les subventions sont inscrites comme produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où elles sont reçues.

Le revenu de placement est comptabilisé lorsqu'il est exigible, si le montant peut être estimé de manière raisonnable.

#### *Subventions versées*

Les subventions sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont versées.

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur le montant comptabilisé des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et les montants des produits et des charges durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'organisme sont classés et évalués comme suit :

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Cout après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Cout après amortissement

### 4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Il n'y a pas de montants à payer pour les versements gouvernementaux.

### 5. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Nombre illimité d'actions spéciales

Émises	<b>2019</b>	2018
100 actions ordinaires	<b>100 \$</b>	100 \$
100 actions spéciales	<b>100</b>	100
	<b>200 \$</b>	200 \$

### 6. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Barreau a versé une subvention à l'organisme de 8 100 000 \$ (7 900 000 \$ en 2018) au cours de l'exercice.

Le Barreau fournit des services administratifs à l'organisme (note 1) ainsi que d'autres services et publications. Le montant total facturé par le Barreau pour 2019 s'élève à 32 378 \$ (341 712 \$ en 2018).

Un montant de 5 768 \$ (8 580 \$ en 2018) payable au Barreau est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

La compagnie d'assurance responsabilité civile des avocats (LAWPRO), filiale en propriété exclusive du Barreau, fournit une assurance responsabilité civile aux avocats en Ontario. Il n'y a pas eu de transactions avec LAWPRO en 2019 et en 2018.

Ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à leur juste valeur.

### 7. AUTRES CHARGES – SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION

Ces charges comprennent les couts afférents aux services administratifs fournis par le Barreau, aux assurances des membres du conseil d'administration et des dirigeants, aux réunions du conseil d'administration et aux autres frais divers.

### 8. AUTRES CHARGES – BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS – ACHATS CENTRALISÉS

Ces charges comprennent les couts afférents aux bourses de formation permanente, aux bourses de conférences, à la *Conference for Ontario Law Associations' Libraries*, à la livraison de documents, aux publications, aux réunions de comités et autres.

## 9. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

Après la fin de l'exercice, en raison de l'épidémie de la nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement identifiée comme « COVID-19 », les gouvernements du monde entier ont décrété des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Le 17 mars 2020, la province de l'Ontario a déclaré l'état d'urgence. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes pour les entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. L'organisation pourrait subir des contrecoups en ce qui a trait au moment de recevoir des subventions ou à leur montant ; cependant, la durée et l'incidence de l'épidémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et l'incidence sur les résultats financiers et sur la situation de l'organisation pour les prochains exercices.

## 10. SUBVENTIONS AUX BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS

Ces subventions représentent la distribution trimestrielle des fonds aux 48 bibliothèques de droit de comtés et de districts et comprennent les subventions aux immobilisations et aux besoins spéciaux. Elles sont distribuées en conformité avec les politiques et les procédures établies par le conseil d'administration de l'organisme. La page suivante montre les subventions que l'organisme a versées aux bibliothèques de droit en 2019 et en 2018.

## SUBVENTIONS AUX BIBLIOTHÈQUES DE DROIT DE COMTÉS ET DE DISTRICTS

<b>Association du Barreau</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Algoma	146 334 \$	142 484 \$
Brant	107 964	105 847
Bruce	64 057	59 836
Carleton	665 352	662 305
Cochrane	52 310	51 284
Dufferin	50 170	49 186
Durham	164 839	162 607
Elgin	88 125	80 648
Essex	302 681	296 746
Frontenac	142 910	141 107
Grey	72 302	70 904
Haldimand	32 191	31 560
Halton	150 213	147 268
Hamilton	488 352	474 084
Hastings	91 331	89 540
Huron	81 715	80 113
Kenora District	93 967	93 124
Kent	78 874	74 386
Lambton	82 880	79 098
Lanark	42 290	41 461
Leeds & Grenville	77 330	75 814
Lennox & Addington	28 639	28 077
Lincoln	192 170	188 402
Manitoulin	2 733	2 680
Middlesex	394 802	383 617

<b>Association du Barreau</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Muskoka	69 489	68 126
Nipissing	92 837	91 017
Norfolk	76 898	74 410
Northumberland	89 495	94 513
Oxford	76 606	75 103
Parry Sound	47 343	46 415
Peel	320 162	313 884
Perth	58 999	57 842
Peterborough	142 812	140 011
Prescott & Russell	14 976	15 682
Rainy River	29 043	28 474
Renfrew County	133 730	131 108
Simcoe County	151 202	148 237
Stormont Dundas & Glengarry	83 529	81 891
Sudbury	201 744	198 788
Temiskaming	47 532	45 620
Thunder Bay	183 422	180 826
Toronto	633 346	620 928
Victoria-Haliburton	94 348	92 498
Waterloo	269 534	253 051
Welland County	101 068	99 087
Wellington	81 558	79 958
York	250 047	245 145
	6 944 251 \$	6 794 792 \$



RAPPORT ANNUEL 2019  
**LIBRARYCO INC.**

Osgoode Hall  
130, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario)  
M5H 2N6